DLP -7-7-61 094419

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DE L'ILE DE FRANCE

(SEINE, SEINE-&-OISE, SEINE-&-MARNE, EURE-&-LOIR, EURE, OISE)

ABONNEMENT ANNUEL
12 NF

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 31, quai Voltaire, PARIS-7e - BAB. 48-38

C. C. P. PARIS 9063-96

Bulletin n° 10

6 juillet 1961

LE MILDIOU DE LA POMME DE TERRE

Le mildiou qui est apparu tôt cette année, notamment sur les pousses des tubercules restés en terre après la récolte difficile de 1960 a été ensuite très ralenti dans son évolution.

Ce ralentissement a été consécutif :

- à la période froide de fin mai qui n'a pas permis au mildiou de se développer malgré une humidité parfois très favorable,
- à la sécheresse qui sévit depuis les environs du 10 juin.

Toutefois, une recrudescence d'activité du mildiou est à craindre au cours du mois de juillet; aussi paraît-il utile de donner à nouveau quelques précisions sur cette maladie.

Le mode d'hibernation du mildiou est assez mal connu; il est vraisemblable que les premiers foyers sont constitués à partir des tubercules atteints de mildiou restés en terre ou plus rarement utilisés comme pieds mères.

Mais ces premiers foyers ne constituent un danger que lorsque les conditions climatologiques, température et humidité, sont favorables à l'évolution de la maladie.

Dans nos régions où la température est généralement suffisante dès la levée, c'est le facteur humidité qui a le plus d'influence sur l'importance des attaques du mildiou.

En 1961 cependant où de nombreuses plantations ont été effectuées tôt, c'est l'insuffisance de température qui n'a pas permis au mildiou apparu très tôt de se multiplier.

La contamination se produit au cours de périodes humides et assez chaudes; il est nécessaire que l'humidité de l'air à l'intérieur du feuillage soit supérieure à 90% pendant un temps suffisamment long et d'autant plus long que la température est plus basse. Celle-ci devra toutefois rester supérieure à 10°. La pluie seule peut permettre d'obtenir cette humidité élevée et persistante.

La tache du mildiou n'apparaît qu'après un certain temps(période d'incubation). La durée de cette période est fonction de la température : 10 à 15 jours lorsque la température moyenne est de 12 à 14°, 4 à 5 jours lorsque la température moyenne atteint au maximum 20°.

Par température élevée, de l'ordre de 30° et en milieu à faible humidité, le développement du mildiou paraît sensiblement ralenti.

S'il ne paraît pas opportun de rappeler les produits de lutte et leur application, il semble nécessaire toutefois de souligner la nécessité d'assurer la destruction des fanes dans les cultures envahies par le mildiou suffisamment tôt,pour limiter les risques de contamination des tubercules . Cette opération se justifie par le fait que dès que 20% du feuillage sont atteints, il n'est pratiquement plus possible en période favorable à la maladie de protéger les parties encore saines et qu'une partie des germes nés à la face inférieure des taches, (on considère qu'une tache de 2cm² peut produire plus de 100.000 germes) peut être entrainée dans le sol et amener la contamination des tubercules.

Les exploitants abonnés aux Avertissements Agricoles qui n'auront pu se procurer auprès des Services Agricoles de leur département l'Index des produits phytosanitaires publié par l'Association de Coordination Technique Agricole et la Fédération Nationale des Groupements de Protection des Cultures, pourront obtenir cette publication sur demande adressée à l'Inspection de la Protection des Végétaux 31, Quai Voltaire -Paris-(7°) (joindre 0,45 en timbre pour frais d'expédition).

AVERTISSEMENTS

CULTURES FRUITIERES

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES

Dans la majorité des secteurs, le premier vol est pratiquement terminé depuis début juillet. L'activité des papillons, très intense à partir de la mi juin s'est poursuivie pendant le reste du mois. Des dégâts importants sont donc encore à craindre jusque vers le 20 juillet.

En conséquence, un nouveau traitement devra être effectué,

- vergers traités du 26 au 28 juin, du 8 au 10 juillet.
- vergers traités du 28 au 30 juin, du 10 au 12 juillet.

REMARQUE - Cet avis ne concerne pas la région du Neubourg, où un bulletin spécial vient d'être adressé.

GRANDES CULTURES

MILDIOU DE LA POMME DE TERRE

Les conditions climatiques n'ont pas permis au mildiou de prendre le développement qu'une apparition hâtive et brutale laissait redouter. Actuellement, la plupart des cultures touchées dèbut mai, sont proches du défanage ou de la récolte. Dans ces cultures malgré la sécheresse, les anciens foyers persistent et une propagation de la maladie est à craindre en cas de conditions favorables. De nouveaux foyers de peu d'importance sont apparus localement à la suite de l'orage du 26 juin.

Il convient donc :

1°/ Cultures contaminées, appliquer un traitement dès réception.

2°/ Cultures indemnes,

- Régions ayant subi la pluie du 2 juillet, appliquer un traitement du 8 au 10 juil.
- Régions où la pluie du 2 juillet a été nulle ou négligeable, traiter 5 jours après les prochaines pluies.

REMARQUES - En cas de période sèche, retarder l'opération au maximum.
- Ces traitements ne concernent pas les cultures devant être défanées avant le 20 juillet.

INFORMATIONS

CULTURES FRUITIERES

MOUCHE DES FRUITS

Des dégâts ont été observés sur abricots hâtifs en banlieue parisienne. En période chaude, les dommages risquent de s'étendre. Il est possible de se protéger contre cet insecte en appliquant des pulévrisations à 8-10 jours d'intervalle avec un des produits conseillés dans la liste (2ème partie).

L'emploi de ces produits doit cesser respectivement, D.D.T. : 15 jours, Diméthoate : 10 jours, Perthane, Méthoxychlor , Malathion et Diméthyltrichlorohydroxyphosphonate: (dipterex): 7 jours, avant la récolte.

ACARIENS-PSYLLES

Pullulations locales. Surveiller les cultures. Traiter éventuellement.

V I G N E

MILDIOU-OIDIUM-VERS DE LA GRAPPE

Poursuivre les traitements.

L'Ingénieur et l'Agent technique chargés des Avertissements Agricoles , H. SIMON et R. MERLING.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux, G. BERGER.

Imprimerie de la Station de l'Ile de France - Directeur-Gérant : L. Bouyx.
31, Quai Voltaire-Paris-(7°)